

Désignation jury 2022-2023

Composante : MEDECINE ET PHARMACIE

DISPOSITIF PASSERELLE

Accès direct en 2^{ème} ou 3^{ème} année des études médicales, pharmaceutiques ou de sage-femme au titre de l'année universitaire 2022-2023

Vu l'arrêté du 24 mars 2017 modifié relatif aux modalités d'admission directe en 2^{ème} ou 3^{ème} année des études médicales, pharmaceutiques ou de sage-femme

Vu la délibération du conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes en date du 20 mai 2016 déléguant aux directeurs.trices de composantes la compétence relative à la nomination des jurys d'examens,

Le directeur de la composante médecine, soussigné Patrice Morand et le directeur de la composante pharmacie, soussigné Michel Sève désignent les personnalités ci-dessous mentionnées en qualité de :

Noms - Prénoms		Fonctions exercées dans le cadre de l'enseignement
Président ☞ Patrice MORAND	PU-PH	Doyen de l'UFR de Médecine
Membres		
☞ Michel SEVE	PU-PH	Doyen de l'UFR de Pharmacie
☞ Chantal SEGUIN		Directrice de l'Ecole de Maïeutique
☞ Pierre-Yves BENHAMOU	PU-PH	Enseignant Médecine
☞ Lionel DI MARCO		Enseignant Département de Maïeutique
☞ José LABARERE	PU-PH	Enseignant Médecine
☞ Christian RIGHINI	PU-PH	Enseignant Médecine
☞ Cécile GARNAUD		Enseignante Pharmacie
☞ Raphaël MARLU	MCU-PH	Enseignant Médecine

Date et signature des directeurs des composantes Médecine et Pharmacie


Le Doyen de l'UFR de Pharmacie
 Pr. Michel SEVE


Le Doyen de l'UFR de Médecine
 Pr. Patrice MORAND